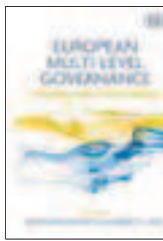


LIVRES

# L'Europe progresse-t-elle ou recule-t-elle ?



L'Union est-elle déjà engagée dans un paresseux déclin ou progresse-t-elle lentement mais sûrement vers « l'unité dans la diversité » ? A trois jours des élections européennes, trois livres en anglais pour alimenter la réflexion et le choix.

**THE FUTURE OF EUROPE. REFORM OR DECLINE**  
par Alberto Alesina et Francesco Giavazzi, MIT Press, 2006, 186 pages.  
« Un appel aux Européens pour qu'ils se réveillent. » Le titre du dernier chapitre de cet ouvrage en résume la substance. Alberto Alesina dirige le département d'économie de Harvard et Francesco Giavazzi enseigne à l'université Bocconi et au MIT, tout en présidant le conseil scientifique du Cepii. Cet essai, cosigné en 2006, est particulièrement incisif et militant.

Le déclin est, d'après ces économistes, quasiment inexorable. Les Européens, malgré leurs discours favorables aux exclus, protègent leurs inclusions. Ils vivent dans la douce illusion de la permanence de leur splendeur passée. Leurs universités traversent une crise à laquelle ne saurait remédier l'injection de dépenses publiques supplémentaires. La place de l'Etat est inadaptée aux réalités contemporaines. L'Union européenne apporte d'abord une nouvelle échelle de centralisation et de bureaucratie. Le « futur de l'Europe » n'est pas au vert...

Alesina et Giavazzi s'intéressent aux divergences croissantes entre l'Europe continentale et les Etats-Unis. Selon eux, « Américains et Européens sont différents, pensent différemment et sont de plus en plus dissemblables ». Les Européens considèrent la sécurité et la stabilité comme un droit fondamental et comme un ticket d'entrée pour une vie heureuse. Les Américains, à l'inverse, souhaitent subir et dépasser des épreuves. En résumé, assènent Alesina et Giavazzi, « les Américains sont au travail, les Européens en vacances ».

Autre problème : les difficultés croissantes d'intégration. Pour Alesina et Giavazzi l'immigration sera probablement le plus important problème des prochaines décennies en Europe. Parce que la plupart des futurs immigrants seront musulmans, les problèmes d'intégration seront plus importants qu'aux Etats-Unis, où les flux à venir d'immigration viendront des pays catholiques d'Amérique latine.

Ce plaisir pour les réformes libérales et le capitalisme américain ne manquera pas de faire sursauter. Publié avant la crise et le virage Obama (que l'on dit maintenant « européen »), il fera certainement sourire sur le thème « ils se sont bien trompés ». Mais est-ce si certain ?

**THE EU AND SOCIAL INCLUSION. FACING THE CHALLENGES**  
par Eric Marlier, A.B. Atkinson, Bea Cantillon, Brian Nolan, Bristol, Policy Press, 2006, 303 pages.  
Dans ce livre, élaboré à partir d'un rapport officiel rendu en 2005, les auteurs font la démonstration des progrès de l'intégration européenne en matière sociale. Ils rappellent qu'en 2000 les dirigeants européens ont instauré le processus d'« inclusion sociale » avec pour ambition de voir l'Union s'impliquer davantage sur le plan de la cohésion sociale, en ménageant – subsidiarité oblige – les prérogatives nationales. Depuis, l'Union a mis en place un cadre stratégique d'observation et de coordination entre les Etats membres, impliquant également les associations, les autorités locales, les partenaires sociaux.

L'ouvrage, signé par des experts de haut rang, est d'abord de nature technique (sans technicité excessive). Il présente les fondements, les outils et les perspectives de la célèbre (au moins dans les couloirs administratifs) « méthode ouverte de coordination » (ou MOC). Celle-ci permet l'évaluation et l'orientation des systèmes de protection sociale sur la base d'échanges d'idées et de statistiques harmonisées. Des objectifs communs ont été fixés. Des indicateurs communs ont été élaborés. Des rapports réguliers sont rendus à la Commission.

Avec des enquêtes régulières et des statistiques solides, il est aujourd'hui permis de se comparer et de progresser, dans une Union où 16 % des habitants (et 19 % des enfants) sont considérés comme « pauvres ». Certes le contexte est d'abord celui de l'hétérogénéité. Le seuil de pauvreté luxembourgeois est ainsi presque 20 fois plus élevé que le seuil bulgare. Mais la mesure est désormais possible, avec des batteries de données solides. Ce livre important (à compléter par les chiffres les plus récents, <http://ec.europa.eu/employment-social/spsi/common-indicators-fr.htm>) permet de souligner, à rebours d'affirmations péremptoires, que l'Europe sociale progresse. Et elle passe d'abord par la statistique fiable, la comparaison rigoureuse et la coopération souple. Il en sera amplement question un an après les élections, en 2010, « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

**EUROPEAN MULTI-LEVEL GOVERNANCE. CONTRASTING IMAGES IN NATIONAL RESEARCH**  
sous la direction de Beate Kohler-Koch et Fabrice Larat, Cheltenham, Edward Elgar, 2009, 222 pages.

La « gouvernance » irrigue les discussions savantes sur les politiques publiques. Cet ouvrage, issu des travaux d'un réseau de chercheurs, porte sur cet art de « gouverner sans gouvernement » dans les différents pays de l'Union européenne. Attention, il ne s'agit pas d'un guide à mettre entre toutes les mains, mais d'un état des lieux de la science politique au sujet du « tournant de la gouvernance ». Alors que le maître mot de la construction européenne était l'intégration, la gouvernance est devenue, avec le nouveau millénaire et l'adoption d'un Livre blanc sur la question, une notion clef. Elle désigne un changement de nature politique de l'Union, dans un contexte où son fonctionnement institutionnel est souvent critiqué.

Les « polististes » (comme l'on dit aujourd'hui) réunis ici décrivent la diversité de sens et d'intérêt pour ce qui a trait à la gouvernance européenne. Dans les pays de l'Est, ce qui compte c'est l'impact national des politiques. Les modes de gouvernance intéressent plus les Anglais et les Allemands. Au Sud, les études sont rares. On notera au passage combien les sciences sociales s'europanisent, avec l'anglais comme lingua franca (ce qui est une explication de la faible présence française, aux exceptions notables de chercheurs comme Renaud Dehousse ou Patrick Le Galès).

De cette revue de la littérature scientifique, il ressort, comme le souligne Johan Olsen, que la gouvernance européenne actuelle n'est pas un système totalement neuf, mais l'incarnation de nouvelles procédures qui veulent s'adapter aux réalités toujours plus complexes sur lesquelles elles prétendent agir. Avec un Parlement renforcé et un souci de plus grande association des diverses « parties prenantes », l'Union cherche à rapprocher les dimensions participative et représentative de son modèle démocratique. Il y a là un gigantesque défi, noté par Jérôme Vignon dans sa préface.

Ces observations mettent en lumière la validité de la devise européenne, « Union dans la diversité », l'Union rassemble des traditions administratives qui reposent sur des approches encore très différentes de ce que sont la légitimité et le bien commun.

**JULIEN DAMON,**  
professeur associé à Sciences po  
(Master d'urbanisme)

CHRONIQUE DU CERCLE DES ÉCONOMISTES  
PAR CHRISTIAN SAINT-ÉTIENNE

## La zone euro en mal de gouvernement

Il n'y a pas aujourd'hui de conduite coordonnée des politiques budgétaires, monétaire et de change en Europe. Pour rendre la conduite du « policy mix européen » plus efficace, l'Eurogroupe (ensemble des ministres de l'Economie et des Finances de la zone euro), qui n'est qu'une instance de discussion informelle et qui le restera même après la ratification du traité de Lisbonne, doit devenir officiellement responsable de la politique économique de la zone euro et doit définir clairement les orientations de sa politique de change. Tel est l'un des enjeux clefs des élections européennes.

Pour ce qui est notamment de la politique de change :

– c'est bien l'Eurogroupe qui doit formuler la politique de change de l'euro, ce qui suppose qu'il y ait un consensus au sein de l'Eurogroupe ; si un tel consensus n'est pas atteignable, la zone euro ne pourra pas perdurer ;

– l'Eurogroupe doit formuler cette politique en liaison avec la Banque centrale européenne, car il ne s'agit pas de remettre en cause l'objectif de stabilité des prix ;

– une fois formulés les principes de cette politique, elle doit être mise en œuvre en secret par le binôme « président de l'Eurogroupe-président de la BCE » ;

– pour être efficace, notamment pour ce qui concerne la parité euro-dollar, il faut rechercher une coopération entre ce binôme européen et le binôme américain « Secrétaire au Trésor-président de la Réserve fédérale » ;

– une fois établies la légitimité politique du binôme européen et les bases de coopération avec le binôme américain, il faut impliquer les autorités chinoises et japonaises dans une négociation permanente quadripartite qui pourrait œuvrer comme quasi-directoire monétaire mondial.

En plus de cette politique de change, il faut également compléter le Pacte de solidarité et de croissance (PSC) actuel par un mécanisme de coordination des politiques budgétaires qui permette de conduire des politiques contracycliques collectives. On peut imaginer favoriser la coordination entre la BCE et l'Eurogroupe dans le cadre d'un conseil de la politique économique de la zone euro, ou CPEZE, qui devrait être rapidement créé. Ce Conseil réunirait au niveau du conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement et prendrait toutes les décisions de politique économique à la majorité qualifiée.

Le gouvernement économique de la zone euro devrait également ins-

taurer les bases d'un fédéralisme fiscal en contrepartie de la mise en place de règles fiscales et sociales minimales. Ces dernières constitueraient le socle du contrat social européen qui favoriserait la mobilité des travailleurs au sein de la zone euro.

On pourrait mettre en œuvre une base fiscale commune pour l'impôt sur les sociétés (IS) au sein de l'Union européenne et un taux minimal au sein de la zone euro. Ce taux pourrait être de 15 % ou 17,5 %, un tiers des recettes étant reversées au budget de la zone euro. Ce dernier serait également alimenté par un impôt de 0,5 % sur la valeur ajoutée, par un impôt de 1 % sur tous les revenus versés et par une taxe de 2 % sur la consommation au sein de la zone. Les prélèvements obligatoires nationaux des pays membres de la zone seraient réduits à concurrence des recettes résultant de ces quatre impôts. De même, une partie des dépenses des pays membres serait prise en charge par ce budget.

Seul le budget de la zone euro servirait pour amortir les chocs dits symétriques, c'est-à-dire affectant

### L'Europe est-elle enfin prête à prendre son destin en main ?

l'ensemble de la zone ou un nombre significatif de pays. Les budgets des Etats membres devraient suivre les prescriptions du PSC de 2005 : viser un déficit budgétaire qui ne dépasse pas 1 % de leur PIB lorsque leur croissance est proche de leur potentiel et tendre vers une dette publique brute inférieure à 45 % du PIB en dehors des périodes de crise. Les Etats membres pourraient être autorisés par le CPEZE à avoir des déficits compris entre 1 et 3 % du PIB en cas de choc asymétrique. La dette fédérale de la zone euro devrait tendre vers zéro en cas de bonne conjoncture durable afin que la capacité d'emprunt de la zone puisse être mobilisée en cas de chocs symétriques touchant toute la zone.

Le budget de la zone euro financerait des éléments communs de politique énergétique, de recherche et développement, et environnementale ainsi que des infrastructures structurantes pour l'ensemble de la zone. L'ensemble de ces politiques constituerait le fondement d'une politique stratégique autonome de la zone euro.

**Christian Saint-Etienne,**  
vient de publier « La Fin de l'euro »  
chez Bourin Editeur.

## Madoff, un courtier au-dessus de tout soupçon

ET SURTOUT N'EN PARLEZ A PERSONNE...

Par Romain Gubert et Emmanuel Saint-Martin  
Albin Michel, 341 pages, 20 euros.

Que restera-t-il de l'affaire Madoff au lendemain du verdict du 29 juin du juge Chin ? De chaque côté de l'Atlantique (voir « Les Echos » du 28 mai), plusieurs ouvrages ont déjà tenté de démentir l'écheveau de la « plus incroyable escroquerie financière de tous les temps », même si le montant de 65 milliards de dollars évoqué par Bernard Madoff lui-même n'a sans doute jamais existé. Ce livre est le premier à tenter de disséquer l'axe transatlantique dans cette affaire.

Car, force est de le constater, il y a un « volet français » non négligeable, sinon une filière, dans cette première affaire d'escroquerie mondialisée, basée sur la bouche-à-oreille, qui a éclaté au plus fort de la crise financière. Le plus sidérant dans le « scandale Madoff », c'est



« embarrassés », les deux auteurs, – le premier rédacteur en chef adjoint au « Point », le second, correspondant de France 24 à New York –, ont réussi à reconstituer une cartographie précieuse de cette incroyable manipulation.

« La vertu cardinale, dans l'univers de l'argent abondant, a pour nom "discrétion", "secret", "silence". » D'où le titre du livre : « Et

surtout n'en parlez à personne », répétait Bernard Madoff à ses clients. C'est le véritable secret de Bernard Madoff. « Cette volonté de dissimulation est commune à tous les acteurs qui ont participé à cette incroyable mécanique ». L'accusation est grave. Car, même si les auteurs ne tirent pas de conclusions précises sur les responsabilités des « rabatteurs » (fonds nourriciers), entourage et nombreux « amis » du courtier de Wall Street, le sentiment diffus est que certains d'entre eux ne pouvaient totalement ignorer qu'il était « borderline ». La réponse à cette question reste floue et ne sera peut-être jamais élucidée. Mais les chapitres consacrés au suicide du fondateur d'Access International, Thierry de la Villehuchet, membre du club informel des Bretons de New York, chevalier de l'ordre de Malte et proche du Vatican, ou à la siccité Oreades de Liliane Bettencourt ou à la filière Luxalpha, au Luxembourg, jettent une lumière inquiétante sur les retombées diffusées de l'affaire Madoff.

PIERRE DE GASQUET

LA REVUE DU JOUR

L'heure du jugement



Le propos : quelle crise ? « Le Débat » se penche sur « cet événement énorme » qui remet tout en cause. En décortiquant la complexité de cette crise, Hervé Juvin distingue une origine différente des autres crises. Car elle est partie de l'activité la plus simple : celle du crédit bancaire au logement. Ce qui est plus « mystérieux » c'est son extension. Face à son ampleur, « un jugement » est nécessaire. Car la crise, selon l'économiste, a des responsables, non pas en Europe continentale, mais ce sont des « Britanniques et des Américains ». Pour

Antoine Bernheim, le PDG de Generali, cette crise est la conséquence de l'incompétence et de l'avidité de certains banquiers car elle n'était pas inéluctable. Fort de son expérience d'homme de quatre-vingt-quatre ans qui en avait cinq en 1929, l'ancien associé de chez Lazard révèle d'ailleurs qu'il n'a « pas voulu toucher » à du Madoff, ni d'ailleurs aux « subprimes » ou « aux produits toxiques ».

L'intérêt : la dernière livraison de la revue dirigée par Pierre Nora et Marcel Gauchet apporte sa contribution à la réflexion sur les pistes à suivre, ou à ne pas suivre, pour s'en sortir. Peut-être l'avenir viendra de la Chine alors que la « Chinamérique », cette combinaison du modèle américain de croissance tiré par la dette et du modèle chinois soutenu par l'exportation, se dirige vers son crépuscule. L'espoir, comme le suggère Guilhem Fabre, professeur à l'université du Havre, viendra-t-il de la Chine, qui elle continue à se développer ?

« Le Débat » n° 155 mai-août 2009, 192 pages, 17 euros.

J. H.-R.